n°10 - Eté 2005

Bulletin de liaison du

# Groupe Mammalogique Breton

ISSN 1765-3398

Mammi-Breizh est un bulletin d'informations et d'actualités mammalogiques en Breatgne. Il est ouvert à tous: vous pouvez transmettre toute information, observation, annonce, dessin...au siège du GMB, à Sizun.

© Alain JEAN

**SOMMMAIRE**

**Chauves souris :**
2...Des chauves-souris et un Pont Coz.
Abri à chauves-souris de Commana : chantier terminé !
3...Mobilisation pour les Mines de Locmaria-Berrien (29).

**Mammifères semi-aquatiques :**
4...La Loutre en pays Bigouden.
5...Journées techniques Vison d'Europe.
8...Le Putois.

**Activités du GMB:**
10...Extension du site Natura 2000 Aulne.
11...Collaboration avec le SMATAH et le Sivalodet
Chantier d'automne 2004
12...Formation et sensibilisation.
13...Stage de l'ONF
Inauguration d'un Havre de paix.
Acquisition de terrains
14...Inauguration du cahier naturaliste.
15...Hermine vagabonde
Le GMB sur la toile

16... **Appel**
**Brèves.**
**Rendez-vous**

### Amis des mammifères, bonjour

L'année 2005 est marquée par un événement d'importance pour notre association: l'édition du Cahier Naturaliste Breton « Loutre et autres mammifères aquatiques de Bretagne ». Cet ouvrage est le résultat de quinze années de travail, d'étude, de recensement et d'observation des mammifères aquatiques bretons.

Le Groupe Mammalogique Breton a été créé en 1988 par quelques passionnés des mammifères sauvages qui, à l'époque, passaient pour des doux dingues capables de passer des week end entiers à arpenter les rivières, à affûter au petit jour près des cours d'eau pour observer un animal que la plupart des gens croyaient disparu, ou à jouer les noctambules et les spéléologues à la recherche des chiroptères.

C'est grâce à ces passionnés bénévoles qu'aujourd'hui le GMB, avec 44 réserves à Chauve-souris et 16 Havres de paix pour la Loutre, peut s'enorgueillir du bilan de ses activités sur le territoire breton. Ce bilan m'amène tout naturellement à remercier nos partenaires institutionnels: les conseils généraux du Finistère, des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, la DIREN, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, l'Union Européenne, qui nous ont accordé pendant toutes ces années leur confiance et leur soutien financier, et, tout particulièrement, le Conseil Régional de Bretagne qui, grâce au dispositif des Contrats-Nature, offre à des associations comme la nôtre la possibilité de mener à bien leurs actions.

Sans ces partenaires, il est évident que le travail des salariés et bénévoles présenté à travers ce Cahier Naturaliste n'aurait jamais atteint un tel niveau. En effet, le soutien financier aux associations comme la nôtre est indispensable. Faut-il le rappeler, la protection du patrimoine naturel ne rapporte pas d'argent, à l'instar du patrimoine culturel. Et par pure provocation je dirais que la loutre d'Europe, le castor ou le campagnol amphibie encore peu connu, sont comme Mozart ou, plus proche de nous, les frères Morvan*: ils ne servent à rien.

Le travail engagé est encore loin d'être achevé car, si aujourd'hui les témoignages et observations du public qui nous parviennent nous semblent encourageants, la Loutre n'est pas encore hors de danger et reste un élément très fragile de notre patrimoine auquel il faut accorder une grande attention. De plus, d'autres espèces, moins connues et ne bénéficiant pas d'une image aussi positive et médiatique méritent aussi notre intérêt.

Aujourd'hui ce ne sont plus seulement les espèces d'intérêt communautaires qui sont en danger ce sont aussi les espèces courantes qui ne bénéficient pas de statut de protections particulier : le campagnol amphibie par exemple, dont les effectifs semblent en constante diminution et qui fait l'objet d'une enquête nationale.
Quand on parle de protéger la biodiversité il ne s'agit pas de protéger les espèces qui forment le haut du panier et de ne pas se soucier des autres, celles d'en bas comme disait l'autre. La nature est un tout.

* Chanteurs de Kan ha Diskan

Dominique Auffret, Président

**Groupe Mammalogique Breton-Maison de la rivière-29450 SIZUN**
**Tél. : 02 98 68 86 33 - Fax.: 02 98 24 14 00 - E-mail : gmbreton@aol.com - www.asso.gmb.fr**

## Des chauve-souris et un Pont Coz

Le Pont Coz reliant les communes de Vieux Marché (22) et de Trégrom (22) sur le Léguer vient d'être inauguré.
Démoli par les crues de l'année 2000, il enjambe à nouveau fièrement la rivière. Les concepteurs de l'ouvrage et les élus locaux, soucieux de l'esthétisme, l'ont voulu parfaitement intégré au superbe site de la vallée du Léguer. Mais surtout, et c'est là que les mammalogistes peuvent se réjouir, cet ouvrage, sous chacune de ses arches, est équipé de gîtes à chauve-souris.
Ces aménagements ont été réalisés dans le cadre de Natura 2000 sur proposition du GMB et grâce à l'action de l'Association de mise en valeur de la Vallée du Léguer et des communes.

D.A.

## L'abri à chauves-souris de Commana : chantier terminé !

Le n°9 du Mammi-Breizh vous présentait le projet de transformation d'un ancien bâtiment de France Télécom, acquis en mai 2004 par le GMB, en « abri à chauves-souris ». Rappelons qu'il s'agissait de rendre ce bâtiment, où un ou deux Grands rhinolophes avaient été observés à plusieurs reprises dans les caves, plus accueillant pour les chauves-souris. En effet, le site était très fréquenté par une faune particulière de bipèdes graffiteurs, entraînant vraisemblablement de grands dérangements. Ouvert à tous les vents, il était en outre trop lumineux et plein de courants d'air.

Les travaux ont eu lieu en deux étapes :

- en décembre 2004, une équipe d'IDEE (Insertion, Développement, Entraide, Emploi), association de réinsertion basée à Brasparts (29), a réalisé les travaux de maçonnerie : l'ensemble des ouvertures a été bouché de façon hermétique pour augmenter l'obscurité et améliorer la stabilité thermique, un mur (muni d'un passage bas) a été posé entre deux pièces du rez-de-chaussée pour créer des chambres aux conditions différentes, et un « sas d'entrée » a été créé. Des nichoirs en bois ont été construits et installés sous la toiture pour l'accueil estival de petites espèces de chauves-souris. Au rez-de-chaussée, des briques creuses ont été fixées sur les parois pour leur accueil hivernal.
- en mars 2005, une grille oblique à barreaux horizontaux a été posée par Yves THIAUX en haut du sas d'entrée. Ce système de sas surmonté d'une grille oblique a été découvert lors du voyage effectué par le GMB dans le sud-ouest anglais pour étudier les sites protégés pour les Grands et Petits rhinolophes par les chiroptérologues britanniques du *Vincent Wildlife Trust* : il est destiné à limiter les prélèvements possibles de chauves-souris par la chouette effraie…

Au rez-de-chaussée : Sous le toit d'ardoise, pose de nichoirs bois pour l'accueil estival.

Dispositif d'entrée anti-chouette effraie : sas et grille oblique munie d'un portillon pour les visites de contrôle.

A l'heure actuelle, un grand Rhinolophe a déjà été observé dans le bâtiment. Dans ce genre d'aménagement, l'installation de chiroptères peut prendre plusieurs années et la patience s'impose…

Les travaux ont été pris en charge à 50 % par la Région dans le cadre du Contrat-Nature « Grand rhinolophe », et à 50 % par la Fondation Nature et Découvertes. Que ces partenaires soient ici chaleureusement remerciés.

C.C.

## Mobilisation pour les Mines de Locmaria-

Les galeries minières de Locmaria-Berrien (29) abritent plusieurs espèces de chauves-souris. C'est un **gîte d'hivernage pour cinq espèces de l'annexe II de la Directive Faune-Flore-Habitats** : **le Grand Rhinolophe** *Rhinolophus ferrumequinum (entre 60 et 80 individus)***, le Grand Murin** *Myotis myotis***, le Murin de Bechstein** *Myotis bechsteini,* **le Murin à Oreilles échancrées** *(Myotis emarginatus)* ***e*t la Barbastelle** *Barbastella barbastellus.* Sont en outre régulièrement observés dans les galeries durant l'hiver: **le Murin à Moustaches** *Myotis mystacinus*, **le Murin de Natterer** *Myotis nattereri*, **le Murin de Daubenton** *Myotis daubentoni* et l'Oreillard *Plecotus sp.*

Ce site minier est à la périphérie du site Natura 2000 de la forêt d'Huelgoat, et l'intégration des galeries minières au site Natura 2000 est actuellement en cours d'instruction, suite à une circulaire du ministère de l'Ecologie visant à améliorer la représentation des chiroptères au sein du réseau natura 2000.

Nous avons été récemment informé par la DIREN Bretagne, de la renonciation à la concession de l'ancienne mine de plomb-argentifère de Locmaria-Berrien par le BRGM (Bureau de Recherche et de Géologie Minière), et donc d'une fermeture imminente des accès aux galeries.

Surprise ? Pas vraiment puisque depuis 2002 les DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) ont repris leurs campagnes de sécurité faisant fi de leurs accords antérieurs.

Cette décision est incohérente et ceci à plusieurs titres :

- En 1995, le BRGM, a entrepris des travaux de mise en sécurité du site et a déposé une demande de renonciation à la concession. Le GMB ayant alerté la préfecture de l'existence de ce gîte à chauves-souris, plusieurs réunions de concertation, associant les scientifiques du GMB, les services de l'Etat , le BRGM et la municipalité de Locmaria-Berrien ont eu lieu. En 1997 un décret préfectoral a donc prescrit des travaux complémentaires à l'entrée des galeries minières, prenant en compte la présence des chauves-souris. Des grilles fixes, à barreau coulissant et fermant à clé ont été installées à l'entrée de deux cavités afin de permettre le maintien des colonies de chauves-souris et d'en assurer le suivi.
  **Un arrêté préfectoral a acté la fin de la police des mines sur cette concession (le 24 mars 1998).**
- **Le 9 avril 1999, le préfet du Finistère a pris un Arrêté de Protection de Biotope, consacrant ainsi la protection du site à chiroptères**.

Ouf !… les débats n'avaient pas été vains, la pérennité de la colonie semblait assurée... puisque garantie par l'Etat !

Eh bien non, aujourd'hui au nom d'une renonciation non totalement acquise, à savoir la subsistance d'un régime de police résiduel ( ! ?), le BRGM doit entreprendre sur le site de nouveaux travaux de mise en sécurité.

De quoi s'agit il ? Lors de la dernière réunion en préfecture, *à laquelle nous n'avons pas été invité*, la DRIRE Bretagne et la DDAF du Finistère qui diligente la mise en sécurité des mines ont proposé une fermeture à barreaux fixes, assortie d'un bouchon de béton équipé dans sa partie haute d'un passage pour les chiroptères dont la taille n'est pas précisée. Si l'on se réfère aux documents des DRIRE il serait de 40 cm de large sur 30 cm de haut.

Outre le fait que cet étroit couloir est inadapté aux Grands rhinolophes, le mur de béton modifiera le microclimat dans la cavité, rendant le milieu hostile aux chauves-souris.

Nous mettrons en œuvre toutes les actions et tous les recours nécessaires au maintien de ce gîte, et à la sauvegarde de la colonie de Grands rhinolophes et des autres espèces de chauves-souris (toutes protégées par la loi) qui trouvent dans ce réseau souterrain l'abri indispensable à leur survie.

Nous comptons donc sur votre participation et d'éventuelles actions.

A bientôt donc. N.N.

NB : un second gîte est menacé d'un même type de mise en sécurité : la mine de Kerdévot à Ergué-Gabéric (29). Ses populations de chiroptères sont suivies dans le cadre du Plan National de Restauration des chiroptères et elle est protégée par …un Arrêté de Protection de Biotope.

# La Loutre en Pays Bigouden et le devenir des isolats de populations

Le 5 mars dernier, 9 bénévoles du GMB se sont retrouvés sur les traces de la Loutre au sud de Quimper (29). Le but de cette journée de prospection était de mieux connaître la situation de l'espèce sur l'aval du bassin versant de l'Odet et sur la rivière de Pont l'Abbé.

Petit retour en arrière : A la fin des années 1980, on ne trouvait plus trace de la Loutre sur le bassin versant de l'Odet en amont de Quimper. Parallèlement, une petite population isolée subsistait sur la Rivière de Pont l'Abbé, le Gorroac'h et les fleuves et ruisseaux côtiers se jetant dans la baie d'Audierne. Avec le mouvement de recolonisation observé ces dernières années (voir MammiBreizh n°9 et site internet : www.gmb.asso.fr/mami_milieu_aqua.html), des individus provenant des populations du noyau principal de Centre-Bretagne (Aulne, Ellé, Inam) ont progressivement recolonisé l'Odet et son affluent, le Jet, par leurs sources (voir article en bas de la page 11). Récemment, cette recolonisation a atteint Quimper et le Steïr, un autre affluent.

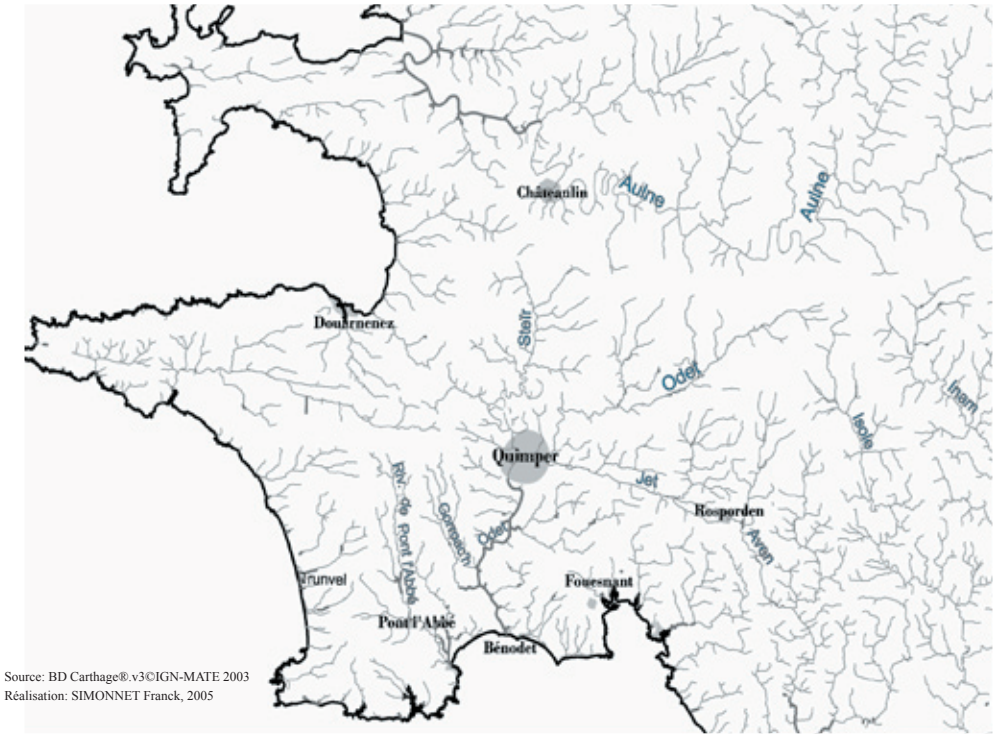


Principaux cours d'eau du Sud-Finistère

Notre prospection visait ainsi à obtenir de premiers éléments de réponse à deux questions: la recolonisation de l'Odet en aval de Quimper est-elle entamée ? L'ancienne population isolée a-t-elle subsisté jusqu'à l'arrivée de ces nouveaux individus ?

Les résultats de notre prospection nous ont montré que la colonisation s'est belle et bien poursuivie vers l'aval, puisque plusieurs indices de présence ont été découverts sur les affluents en rive gauche de l'Odet. Par contre, aucun indice n'a pu être détecté sur la Rivière de Pont l'Abbé et le Gorroac'h, suggérant que la petite population relictuelle a, sinon disparu, atteint une densité très basse. Si nous n'avons pas pu prospecter les cours d'eau qui se jètent dans la Baie d'Audierne, il semble que, là aussi, la Loutre se soit raréfiée. En effet, depuis une dizaine d'années, les données se font rares. C'est notamment le cas sur la Réserve Naturelle de l'étang de Trunvel où Bruno Bargain (Bretagne Vivante-SEPNB) nous a signalé que les observations d'indices de présence se sont raréfiées ces dix dernières années, la dernière (des empreintes laissées sur une vasière en début de matinée) datant de 3 ans. Ainsi, si quelques individus paraissent avoir pu subsister dans cette région, leur nombre semble très faible et nous ne pouvons être certain qu'ils auront survécu jusqu'au retour des loutres du noyau principal.

Cependant, cette dernière donnée à Trunvel, tout comme la récente redécouverte de petites populations en Normandie par Xavier BROSSE et en Mayenne par Charles DUPE, ainsi que les quelques données de ces dernières années dans le nord de l'Ille-et-Vilaine, suggère que les populations isolées et à très faible densité peuvent se maintenir durant d'assez longues années. F.S.

Nous espérons pouvoir renouveler ce type de journées dans l'avenir. En attendant, un grand merci aux bénévoles qui sont venu ce 5 mars : Dominique AUFFRET, Jacques CITOLEUX, Xavier GREMILLET, Anthony LE FOULER, Jean-Guy LEROUX, Julien MOALIC, Xavier ROZEC, Alan TILY.

# Journées Techniques Vison d'Europe

Du 19 au 22 octobre 2004se sont tenues, à Moliets-et-Maâ (40), les Journées Techniques sur la conservation du Vison d'Europe et de ses Habitats, aboutissement du Plan National de Restauration du Vison d'Europe (1999-2003), mené par la SFEPM (Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères sauvages) *via* la **Mission Vison d'Europe**. Ayant pour but de faire un bilan des connaissances actuelles et surtout de les porter à la connaissance des professionnels, ces 4 journées de conférences, d'études de cas et de débat ont rassemblé de nombreux acteurs (y compris espagnols) concernés par le devenir de cette espèce, l'une des plus menacées à l'heure actuelle. Même si la dernière donnée vérifiée de présence en Bretagne date de 1992[1], le GMB était présent, d'une part au cas où quelques individus de Vison d'Europe subsisteraient encore dans notre région (espoir qui, il est vrai, s'amenuise de plus en plus…) et d'autre part en raison des problématiques voisines de celles concernant la Loutre. Riches d'enseignement et d'échanges, ces journées furent consacrées à 4 thèmes :

- La gestion des habitats du Vison d'Europe dans les zones humides
- La gestion des habitats du Vison d'Europe sur les cours d'eau
- Le contrôle des animaux nuisibles et la conservation du Vison d'Europe
- Le Vison d'Europe et les infrastructures de transport

Pour chacun des 4 thèmes abordés, une stratégie a été proposée pour réduire les causes de déclin du Vison d'Europe en prévision de la rédaction du 2ème Plan National de Restauration. En effet, au terme de ce 1er plan de restauration, la situation n'apparaît pas meilleure pour l'espèce au bout de 5 ans.

## Un déclin dramatique et toujours d'actualité

Les premières données de présence de l'espèce en France datent de 1831. L'origine de la population occidentale reste mal comprise, notamment en raison du fait que le Vison était considéré comme une simple forme plus aquatique du Putois. Ainsi, cette découverte tardive peut être due aussi bien à une apparition récente qu'à une confusion. Répartit auparavant sur une grande partie de l'Europe, le Vison d'Europe a considérablement régressé (carte ci-contre), ses populations se fragmentant. En France, l'espèce a progressivement disparue du Nord vers le Sud et aujourd'hui, la population occidentale connue se réduit au Sud-Ouest de la France et au Nord de l'Espagne[2].

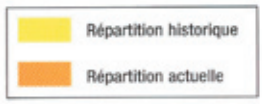


Répartition du Vison d'Europe *(Source : La gestion des habitats du Vison d'Europe - Recommandations techniques)*

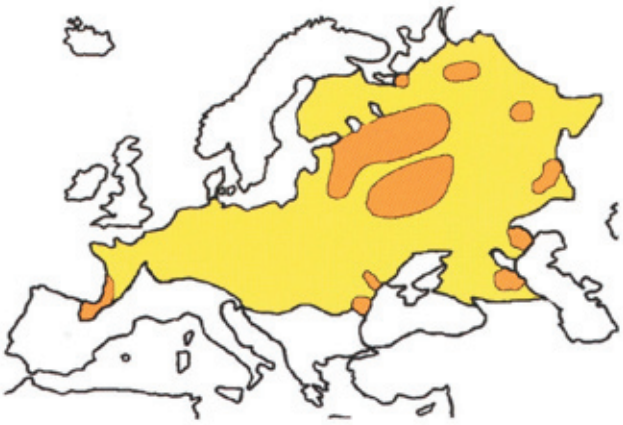

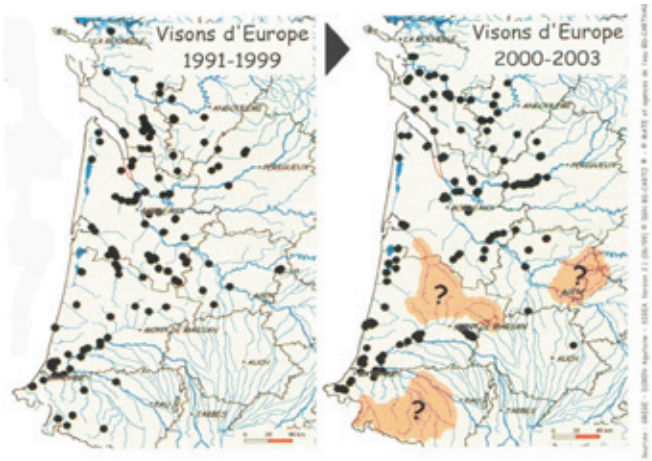


Captures de Vison d'Europe par piégeage : Le Vison d'Europe semble avoir disparu des zones marquées d'un point d'interrogation…*(Source : La gestion des habitats du Vison d'Europe - Recommandations techniques)*

Depuis 2000, la régression Nord-Sud semble avoir pris fin. Cependant, une fragmentation de l'aire de répartition actuelle (cartes ci-contre) a été observée. En effet, dans certaines zones, l'espèce n'a plus été capturée depuis 3-4 ans… Elle pourrait notamment avoir disparu du Lot-et-Garonne (47).

En Bretagne, il semble que l'espèce était encore très présente jusqu'aux années 1980, décennie qui fut celle des grandes évasions des élevages de Vison d'Amérique, notamment suite à la tempête de 1987. Ces évasions massives se sont rapidement traduites par l'installation de populations férales (carte page suivante), et par d'intenses campagnes de piégeage. Malheureusement, celles-ci n'ont pas fait la distinction entre les

[1]Lodé T. 1992 Typologie d'un milieu fréquenté par le Vison d'Europe *Mustela lutreola* L. 1761. Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest Fr., 14 : 73-80.

[2]La découverte de l'espèce en Espagne date de 1952 ! Ce qui alimente la controverse sur l'origine de la population occidentale : est-elle apparue très récemment ? Mais comment alors expliquer le passage en 2 ou 3 décennies d'une population en expansion à une population en fort déclin ?

deux espèces de Vison, faute d'une information adéquate auprès des piégeurs. Les deux espèces ayant une dynamique très différente, le piégeage semble avoir été fatal au Vison d'Europe, tandis que le Vison d'Amérique poursuit son expansion…

Populations férales de Vison d'Amérique (1999).

*Source : Vison Info n°2, ONCFS.*

Les causes du déclin général restent cependant mal comprises. A l'instar du déclin de la Loutre, elles semblent multiples, mais leur importance respective n'est pas connue. Historiquement, 2 causes principales peuvent être avancées : la destruction de l'habitat et le piégeage. Aujourd'hui, un faisceau de menaces demeure :

- Le piégeage accidentel dans le cadre de la régulation des espèces classées nuisibles
- L'utilisation de pièges tuants
- L'utilisation d'anticoagulants
- La gestion non adaptée des habitats
- Les collisions routières
- L'introduction du Vison d'Amérique (Compétition ? Pathologie ? Confusion)

**Une espèce écologiquement exigeante**

Les études menées par la Mission Vison d'Europe au cours du Plan de Restauration, notamment le suivi télémétrique, ont permis d'identifier d'améliorer la compréhension de l'espèce et de pointer ses exigences.

Les domaines vitaux observés sur des visons d'Europe aquitains sont de grande taille : 3 à 15 km de cours d'eau principal, celui du mâle englobant celui de la femelle. Au sein de ce domaine vital des zones préférentielles d'activité ont été identifiées (voilà qui nous rappelle encore la Loutre, à une échelle inférieure…). De plus, certains mâles peuvent parcourir des distances impressionnantes (30 à 40 km entre la bonne et la mauvaise saison) et franchir des milieux inhospitaliers (pinèdes). Résultat fondamental, c'est **l'ensemble du lit majeur** des cours d'eau qui est exploité.

L'espèce fréquente les cours d'eau forestiers, les boisements inondables, les marais et prairies humides et les cours d'eau en zone agricole. Les habitats préférentiels identifiés par télémétrie sont les Aulnaies saulaies, les marais ouverts et la périphérie des lacs et étangs ; habitats qui ont en tous en commun d'être **inondables**. Les gîtes utilisés – végétation dense, cavités sous berges - sont fréquemment situés en zone inondable (66 %) à la différence du Putois qui se trouve plutôt à la limite zone inondable/zone sèche.

L'utilisation du milieu par le Vison d'Europe semble constituer une stratégie résultant des contraintes morphologiques et physiologiques héritées de l'évolution… N'étant ni un très bon chasseur, ni un très bon pêcheur, ni un très bon nageur, il a besoin de proies faciles à capturer et en abondance, et donc de **milieux productifs** constituant un réservoir alimentaire toute l'année (d'où l'importance d'une mosaïque d'habitats). De plus, face au danger, il ne fuit pas, il reste immobile. L'emplacement de 2/3 de ses gîtes en zones inondables pourrait donc constituer une stratégie anti-prédateurs. Les déplacements y entraînent en effet de grandes pertes d'énergie en raison de l'humidité. Ainsi, avec sa fourrure dense de mammifère semi aquatique, le Vison serait avantagé par rapport à ses prédateurs potentiels (Renard et Chiens notamment).

**Les mesures de conservation**

Lors des études de cas développées au cours de ces journées, la conservation concrète du Vison d'Europe a été discutée et des stratégies ont donc été présentées concernant la gestion de ses habitats, le contrôle des espèces classées nuisibles et le risque de collisions routières (problématiques que l'ont retrouve chez la Loutre). Les grandes lignes de ces stratégies sont présentées ici.

La prise en compte de l'espèce dans la **gestion des zones humides** nécessite de conserver des zones de végétation dense, de maintenir les niveaux d'eau, de conserver de grandes surfaces de zones humides et de privilégier des mosaïques d'habitat. Une attention particulière doit être portée aux destructions accidentelles: engins lourds et débroussaillage sont dangereux pour cette espèce qui ne fuit pas face au danger.

La philosophie qui doit guider une **gestion des cours d'eau** prenant en compte le Vison d'Europe est d'intervenir le moins possible. Ainsi, une hiérarchisation des enjeux est nécessaire à chaque fois que se pose la question d'une intervention (sécurité humaine, sylviculture, pêche, biodiversité, etc.). Il a également été évoqué la possibilité de délimiter des « espaces de liberté » du cours d'eau. Cette idée assez difficile à faire accepter fait cependant son chemin. Au cours de ces journée, la « gestion douce » des cours d'eau a semblé être encore à l'état de réflexion et assez peu appliquée. En Bretagne, ce type de gestion est déjà effective sur plusieurs bassins versants, comme nous avons pu le constater lors des dernières études CRE par exemple (Voir Mammibreizh n° 9). Par ailleurs, l'expertise que le GMB apporte dans ce cadre rejoint tout à fait les propositions émises lors de ces journées techniques.

Vison d' Amérique

Deux types de risques sont liés à la **lutte contre les espèces classées nuisibles** : le piégeage accidentel et l'empoisonnement secondaire (lutte chimique par la Bromadiolone ou la Chlorophacinone). La Mission Vison d'Europe a mis en place un travail avec les Fédération Départementales des Groupes de Défense contre les Organismes Nuisibles, les DDAF (Directions Départementales de l'Agriculture et des Forêts) et les DIREN (Directions Régionales de l'Environnement) pour rendre la lutte contre le Ragondin compatible avec la présence du Vison par un arrêt de la lutte chimique et de l'utilisation des pièges tuants. Les résultats sont variables selon les départements, seule la Dordogne ayant arrêté la lutte chimique, d'autres départements ayant établit un zonage pour un abandon progressif et d'autres encore n'ayant pas modifiés leurs pratiques. Concernant l'utilisation de pièges tuants, certains départements ont financé leur remplacement par des cages-pièges, tandis qu'en Dordogne, un arrêté interdisant cette pratique à proximité des cours d'eau (bande de 50 m et 100 m de large selon la largeur du lit mineur) a été pris.

Par ailleurs, concernant le contrôle du **Vison d'Amérique** qui pourrait avoir un impact négatif sur son cousin européen, un programme expérimental a été mené dans le cadre du Plan de Restauration, basé sur la stérilisation des individus. Cette technique pourrait être plus favorable qu'une élimination. En effet, les individus stérilisés conservent leur comportement territorial, évitant ainsi l'arrivée d'un nouvel individu. De plus, les mâles conservant leur comportement sexuel, si la copulation a lieu avec une femelle non capturée, elle provoque son ovulation, interdisant ainsi toute reproduction avec un mâle non stérile.

Les **aménagements routiers** sont susceptibles d'affecter le Vison d'Europe de 3 manières : dégradation de l'habitat, isolement des populations et mortalité accidentelle par collision. Divers dispositifs de prévention (passages sous les ponts, grillages, etc.) ont été présentés, ainsi que des méthodes d'évaluation du risque de collision.

Ces journées furent très instructives et permirent la rencontre de nombreux acteurs aux intérêts parfois divergents. Ainsi, espérons qu'elles permettront une large prise en compte de cette espèce patrimoniale que l'on risque de ne plus jamais croiser si tel n'était pas le cas. F.S.

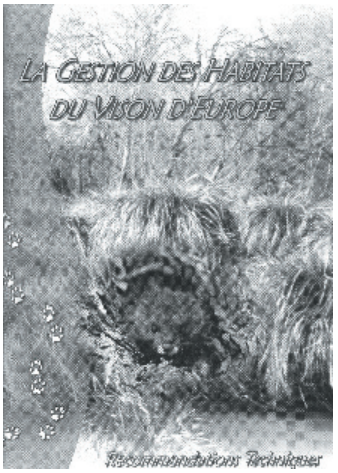


Pour en savoir plus :

**Mission Vison d'Europe**
Route de Prechac
33730 Villandraut
Tél : 0 810 001 575
pfournier@wanadoo.fr -
www.sfepm.org/visonEurope.htm

*La gestion des habitats du Vison d'Europe - recommandations techniques*
*Guide méthodologique pour la prise en compte du Vison d'Europe dans les Documents d'Objectifs Natura 2000.*
Vison Infos (3 numéros)
Ces documents sont téléchargeables sur Internet :
www.aquitaine.ecologie.gouv.fr/vison_europe.htm
www.sfepm.org/visonEuropeBibliographie.htm

# Le Putois *Mustela putorius*

Le Putois. Voilà un animal qui porte jusque dans son nom son image négative qui habite l'inconscient collectif. Ce Mustélidé qui dégage une forte et désagréable odeur lorsqu'il se sent en danger, n'est approché par l'homme que lorsqu'on le piège, précisément une situation où il se sent attaqué. C'est pourquoi il a hérité d'un nom si péjoratif qui en fait un symbole des « puants » (les mustélidés), ces espèces que l'homme a toujours tenté d'éradiquer, même lorsqu'elles ne causaient pas de dégâts. Ajouté au fait que son activité est essentiellement nocturne et qu'on le croise rarement dans la nature (les photographes animaliers vous le confirmeront, il est insaisissable !), cette image peu attrayante en fait une espèce méconnue.

Appartenant donc à la famille des mustélidés, le Putois présente une taille intermédiaire entre le Vison d'Europe et la Fouine. Ainsi, il mesure entre 40 et 60 cm de long dont 10 à 15 pour la queue. Sa taille est de plus marquée par un dimorphisme sexuel prononcé : la femelle pèse entre 500 g et 900 g environ, pour 1 kg à 1,6 kg chez le mâle.

© Xavier GREMILLET

Le Putois présente en général un pelage typique : de couleur générale brune, il est composé de poils de jarre noirs et de poils de bourre jaunâtres. Le dos et les flancs de l'animal apparaissent plus clairs en raison du poil de bourre, tandis que le ventre tire vers le noir, ainsi que la queue et les pattes. De plus, il présente un masque facial noir et blanc caractéristique : couleur blanche sur le menton, la lèvre supérieure, entre les yeux et les oreilles et sur le bord de celles-ci. Cependant, certains individus dits « mélaniques »présentent un pelage plus sombre et un masque facial très peu marqué ou absent, à l'exception de l'extrémité du museau qui demeure blanche. La distinction avec le Vison d'Europe devient alors très délicate, même si cette tache est plus étendue chez le Putois. Le poil de bourre reste cependant toujours jaunâtre alors qu'il est gris chez le Vison. L'accouplement a lieu au début du printemps, vers mars-avril. Après une gestation de 42 jours, la femelle donne naissance à 1 à 12 petits (la fécondité est donc assez importante) qu'elle élèvera seule jusqu'à leur émancipation vers l'âge de 3 mois.

## Habitat

Répandu à travers une grande partie de l'Europe, le Putois fréquente le bocage, les lisières forestières, les zones humides et les bords des cours d'eau. Dans certaines conditions, il apprécie également la proximité des habitations, particulièrement les bâtiments agricoles et les fermes où il trouve des proies (rongeurs commensaux de l'homme) et des refuges pour l'hiver.

Solitaire comme la plupart des mustélidés, il gîte dans des cavités naturelles (terriers, anfractuosités de rochers, racines des arbres), creuse son propre terrier ou se blottit sous des tas de bois. La taille de son domaine vital est comprise entre 0,3 et 2 km² en fonction des régions, du sexe et de la saison.

## Régime alimentaire

Le Putois est un prédateur généraliste : il se nourrit principalement de petits mammifères (rongeurs, lapins) et de batraciens mais aussi d'oiseaux et, plus exceptionnellement, de poissons et de charognes.

© Philippe FOUILLET

Les milieux humides qu'il fréquente lui fournissent une grande quantité de grenouilles et de crapauds, notamment lors de leurs rassemblements pour la fraie. La prédation sur ces derniers donne lieu à un comportement intéressant : en raison de la présence des glandes paratoïdes à l'arrière de leur tête, le Putois ne les consomme pas totalement (c'est aussi le cas des visons et de la Loutre). Ainsi, pour éviter ces glandes, soit la peau du crapaud est retournée comme une chaussette, soit la partie antérieure est délaissée, ce qui offre à l'observateur la possibilité de repérer ces restes de repas sur le terrain.

Les rongeurs occupent une grande part du régime alimentaire. En milieu forestier, le Campagnol roussâtre constitue une proie de choix, tandis qu'à proximité des cours d'eau, le Rat musqué et le Surmulot peuvent être consommés. Ce dernier peut être

intensément prédaté, le Putois constituant ainsi l'un des rares animaux pouvant limiter ses populations. Enfin, le lapin de garenne peut également constituer une proie privilégiée.

Par son régime alimentaire ainsi que les gîtes et les habitats qu'il fréquente le Putois occupe, parmi les mustélidés, une niche écologique intermédiaire entre celles des visons d'Europe et d'Amérique et de la Loutre d'une part et celles des autres mustélidés (Martre, Fouine, Belette, etc.) d'autre part.

**Le Putois et l'Homme**

Espèce chassable, le Putois est surtout piégé puisqu'il figure sur la liste des espèces « *susceptibles d'être classée nuisibles* ». Retiré de cette liste en mars 2002 en compagnie de la Belette et de la Martre, il y a été réintégré en novembre de la même année, changement de gouvernement oblige[1]…

Ce double retournement de statut illustre l'antagonisme qui s'est fortement exprimé ces dernières années en France entre les protecteurs de la nature et le monde de la chasse. Cette opposition manichéenne entre deux mondes qu'on a tord d'imaginer homogènes a été très médiatisée, ce qui a aboutit à des prises de position elles aussi manichéennes. Pour les uns, le fait que le Putois consomme du Surmulot devrait suffire à le protéger intégralement. Pour les autres, il ne s'agit que d'un gros consommateur de lapins - un concurrent donc - qu'il convient de piéger pour éviter qu'il « *prolifère* », voire d'éliminer.

Que sait-on actuellement sur l'état des populations de Putois et sur son impact sur les populations d'espèces déprédatrices, sur les espèces gibier, sur les élevages ?

Concernant l'état de ses populations, le Muséum National d'Histoire Naturelle le classe parmi les espèces au statut *indéterminé* de sa liste rouge des espèces menacées en France, c'est-à-dire les espèces *« pouvant être considérées comme en danger, vulnérables ou rares, mais dont le manque d'information ne permet pas de confirmer le statut* ». L'ONCFS, quant à lui, indique que ses populations « *subissent depuis 1950 environ, un déclin général* ». Cependant, les données concrètes manquent pour confirmer cette évolution et pour évaluer son ampleur. Les causes de cette régresion supposée restent de plus mal identifiées, mais la dégradation de ses habitats (zones humides et bocage) pourrait y a joué un rôle non négligeable. Une régression a également été constatée dans d'autres pays d'Europe (Danemark, Allemagne, Suisse, …). Le cas de la Grande Bretagne est intéressant : après avoir atteint un niveau proche de l'extinction au début du XX$^{ème}$ siècle suite à un piégeage intensif - tel qu'on le pratiquait à l'époque dans un but d'éradication -, les populations ont entamé une recolonisation depuis les années 1970, semble-t-il en lien avec la diminution de la pression de piégeage et l'augmentation des populations de lapin[2].

Au chapitre de l'impact des activités humaines sur le Putois, outre le piégeage, il faut ajouter le risque d'empoisonnement secondaire induit par l'utilisation de la lutte chimique contre les rongeurs et le risque de collision routière qui constitue aujourd'hui l'une des principales menaces sur cette espèce.

Son impact sur la faune sauvage et sur les élevages (volailles) reste mal compris car difficile à évaluer. Son régime alimentaire, composé pour une bonne part de rongeurs, lui confère incontestablement un rôle de régulateur d'espèces problématiques pour l'homme et pour l'environnement (campagnols, surmulots, etc.). Parallèlement, certains individus peuvent, se spécialiser sur le lapin de garenne, ce qui peut alors avoir un impact sur cette espèce chassée (par ailleurs également classée parmi les « nuisibles ») et sur le renforcement de ses populations. Enfin, les attaques sur les élevages semblent plutôt rares et localisées[3].

L'état des populations de Putois, son impact sur les espèces gibiers et sur les espèces déprédatrices demeurent mal connus. Aussi, des actions devraient être entreprises pour éclaircir ces aspects divers. L'enjeu en est la préservation d'une espèce longtemps méprisée et pourtant captivante, et celle-ci passe par une analyse objective des relations complexes qu'elle entretient avec l'Homme et une définition de son statut juridique intelligente et fondée sur des bases concrètes, de façon à favoriser son acceptation par ce dernier. F.S.

[1] En Bretagne, il n'est actuellement classé nuisible que dans le Finistère, et uniquement dans un rayon de 300 mètres autour des garennes artificielles dans le cadre de renforcement des populations de lapins.

[2] Birks J.D.S. et A.C. Kitchener eds. 1999. The distribution and status of the Polecat *Mustela putorius* in Britain in the 1990s. The Vincent Wildlife Trust: London.

[3] Ruette S., P. Stahl, P. Migot et F. Léger. 2002. Elements de réflexion relatifs au classement de la martre, de la belette et du putois en tant qu'espèces susceptibles d'être classée nuisible. ONCFS. DNP-MEDD.

# Extension du site Natura 2000 Aulne

Depuis des mois et même des années, les bénévoles et salariés de l'association participent à la construction progressive de l'ambitieux projet européen du Réseau Natura 2000.

Selon les sites, l'avancement de la mise en place du processus varie de la désignation du site aux premières réalisations des fiches-actions, validées du DOCOB (Document d'Objectifs). Le GMB est impliqué à divers titres : membres participant aux réflexions des commissions de travail, expert scientifique chargé d'études préliminaires à la conception du DOCOB, initiateur de projets majeurs, chargé de mission, …

Du fait de la multiplication des sites et des réunions de travail, il est malheureusement difficile pour le GMB de répondre à toutes les invitations, faute de temps et de financements suffisants. Le GMB est régulièrement présent sur les sites des Monts d'Arrée, de Crozon, de la Vallée du Léguer, de l'étang du Loc'h, du Scorff, de Guissény, de la Vallée de l'Aulne.

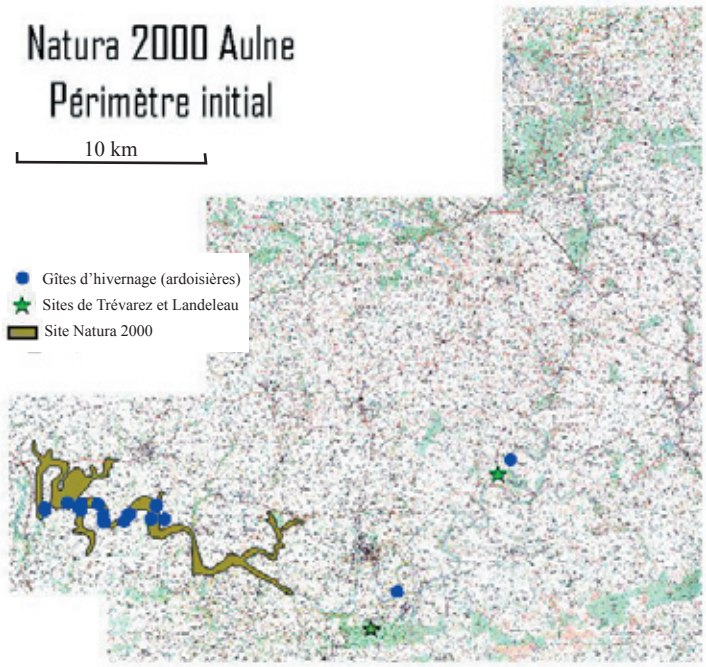


Ce dernier site illustre parfaitement l'implication de l'association. Dans le cas de cette vallée, le GMB fut un précurseur en mettant en oeuvre des opérations dignes du Natura 2000 avant l'heure par ses programmes spécifiques de prospection, d'étude et de proctection des chauves-souris et des mammifères semi- aquatiques (sensibilisation des riverains, mise en place d'un réseau de gîtes, passage à loutres etc..).

En s'appuyant sur les résultats de ces études préliminaires, l'association a montré que le périmètre initialement proposé était très nettement insuffisant pour assurer la pérennité des populations de loutres et de Grands rhinolophes. Ce périmètre ne remplissait pas les exigences requises par les Directives européennes et n'assurait pas l'existence de ces espèces patrimoniales. Ainsi, les gîtes d'été et d'hiver de Grands rhinolophes de Landeleau et de Trévarez, regroupant respectivement 300 et 900 individus n'en faisaient pas partie ! De plus les études de radio pistage ont permis de définir à l'échelle parcellaire les zones vitales de terrains de chasse de ces chauves-souris.

Lors du Comité de Pilotage du 15 mars 2005, la proposition commune GMB et Fédéraration du Finistère pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a été votée : extension significative (de 7 à 22 communes) du périmètre initial « *qui permet d'assurer la protection, de manière cohérente, des habitats des trois espèces emblématiques de la Vallée de l'Aulne que sont le grand rhinolpohe, la loutre d'Europe et le saumon atlantique* ».

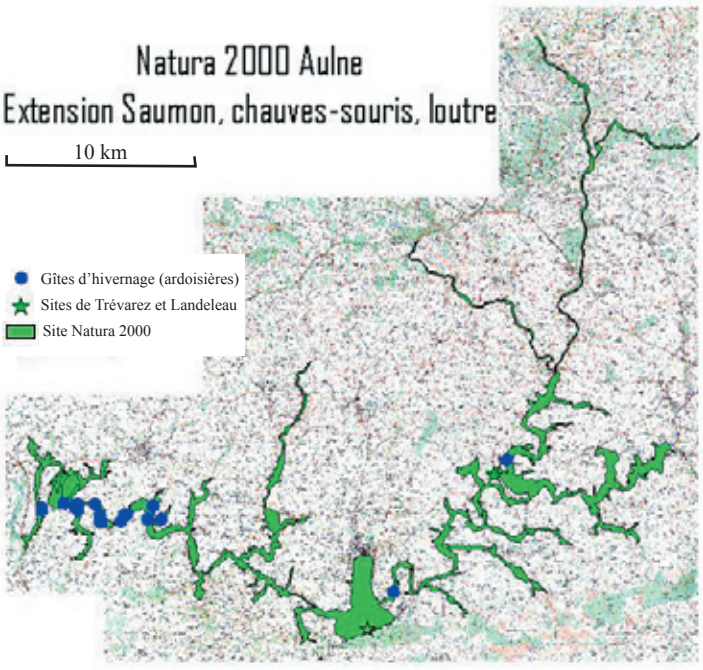


En attendant que les groupes de travail puissent enfin se mettre au travail pour définir les objectifs et les actions du DOCOB, on peut mesurer, dès maintenant, les bénéfices des premières réunions : les divers partenaires (naturalistes, chasseurs, agriculteurs, forestiers, …) ont appris à se connaître, à travailler ensemble et à concevoir des projets conmmuns. Ceci est un préalable essentiel pour garantir le protection des habitats et des espèces. X.G.

## Collaboration entre le SMATAH et le GMB

Le Canal de Nantes à Brest non seulement héberge et nourrit des espèces remarquables, mammifères semi aquatiques (loutre en particulier) et chauves-souris, mais il est aussi, voire surtout, un fantastique corridor biologique qui permet la circulation de ces espèces et la reconquête par celles-ci de zones où elles ont été exterminées. Il fait le lien entre de grands ensembles d'habitats exceptionnels (Monts d'Arrée, Presqu'île de Crozon, Montagnes Noires, grands marais du sud-est de la Bretagne. Depuis sa création, le GMB y poursuit son projet de constituer un réseau cohérent de gîtes et de terrains de chasse pour ces espèces, au gré des opportunités.

La partie finistérienne du canal est sous la responsabilité du SMATAH (Syndicat Mixte d'Aménagement Touristiques de l'Aulne et de l'Hyères). Il possède divers bâtiments susceptibles d'abriter loutres et chauves-souris. Depuis des années des projets communs SMATAH & GMB sont en gestation.

En octobre 2004, un bâtiment ancien au bord de l'Aulne, et appartenant au SMATAH a été restauré par l'association IDEE Sur les conseils du GMB et grâce à la compréhension de tous les partenaires, les combles ont été aménagés en gîte exclusivement réservé aux chauves-souris. C'est un élément supplémentaire du réseau de gîtes mis en place par le GMB Cette collaboration fructueuse a tout lieu de se développer. Que tous, professionnels et bénévoles, soient remerciés. X.G.

## Syndicat intercommunal de la Vallée de l'Odet (Sivalodet) et GMB

Annoncé dans le n° 9, le projet de sensibilisation des acteurs du SAGE Odet s'est concrétisé le 10 novembre 2004 dans les environs de Langolen.

La demi-journée a réuni des membres des diverses commissions de ce SAGE : élus dont Mme la Présidente du Sivalodet (M.C. Coustans), des associatifs etc. Ils ont pu, dans d'excellentes conditions hydrologiques, découvrir les exigences biologiques des mammifères (loutre, putois, chauves-souris en particulier) liés aux cours d'eau et zones humides du bassin versant de l'Odet en amont de Quimper. La sensibilisation a insisté sur les menaces qui pèsent sur le maintien ou le retour de ces espèces patrimoniales et sur la nécessité de prendre ces éléments en compte lors de la définition des objectifs prioritaires du SAGE.

Des exemples concrets ont illustré le problème du trafic routier au niveau de busages et ouvrages d'art inadaptés (donc mortels) ainsi que la nécessité de conserver une ripisylve de qualité et tous les arbres creux, têtards ainsi que les vieilles souches.

Le bilan de cette visite des sites est indéniablement positif. Tous les participants ont pu visualiser des situations concrètes rencontrées par ces espèces et mieux appréhender les problèmes soulevés par le G MB au sein des commissions thématiques. De plus, le cantonnement de la loutre en amont de Quimper a été indubitablement confirmé sur l'Odet, le Jet et les sous affluents. X.G.

## Chantier d'automne 2004

Un trentaine de personnes ont participé sur invitation du GMB au chantier de bénévoles du 11 novembre 2004 à Pont Coblant, sur le site acquis par le GMB en 2004.

Au programme : - Débroussaillage de la parcelle de Mein gleuz ar pont,
- Pose de briques perforées sur les parois de la mine d'ardoise dénommée la réserve à quelques centaines de mètres du site de Mein Gleuz.

Pourquoi un débroussaillage ?

Pour débuter les travaux de construction du gîte à Chauves souris pour lequel nous avons lancé un appel à contribution financière. (Appel toujours en cours: http://gmb.asso.fr/campagne.html)

Qu'est-ce que la pose de briques perforées ?

Ce type d'intervention est déjà pratiqués dans de nombreuses régions. Il s'agit, de multiplier les possibilité de gîtes d'hivernage qu'offre la cavité. Ce type d'aménagement est plutôt destiné à des espèces qui apprécient les fissures et les petits trous pour se blottir et entrer en léthargie en toute sécurité.

Le chantier à débuté à 10h et s'est étalé jusqu'à 17h, le tout coloré d'une franche bonne humeur et ponctué d'un bon casse croûte et d'une…….. de quelques bolées de cidre. Merci à tous. Nous avons d'autres projets de chantiers et nous ferons encore appel au bénévoles. D.A.

## Formation et sensibilisation

Conscient de l'importance de transmettre la connaissance acquise par ses études et son expérience, le GMB, a organisé, depuis l'automne 2004, diverses manifestations ou interventions auprès de publics variés dans des cadres tout aussi variés. Identification et connaissance des espèces, méthodes d'étude, aménagement de gîtes, gestions d'habitats en faveur d'espèces patrimoniales etc… furent les thèmes habituels.

Le succès des projets de protection est, en effet, directement lié à la bonne acceptation de la faune par les habitants et les professionnels. L'approche souvent difficile des mammifères est à l'origine de la méconnaissance qui induit souvent la destruction volontaire aussi bien qu'inconsciente.

Les scolaires ont pu découvrir les blaireaux et les chauves-souris du Domaine de Trévarez dans le cadre de classes vertes. Les écoles primaires du Bassin versant de l'Odet ont étudié les mammifères des cours d'eau et des ripisylves lors des journées organisées par Eau et Rivières dans le cadre du SAGE (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Odet. Les élèves du collège de Gwer-halou de Callac ont pu découvrir les moeurs de la Loutre pour clore une année riche en découvertes de la nature parallèlement à l'inauguration d'un nouvel Havre de Paix (voir article page ci-contre). A Saint Aubin du Cormier, les étudiants du BTA Faune Sauvage, futurs acteurs de la gestion des milieux naturels, ont pu découvrir la loutre, ses exigences en terme d'habitats et s'initier à la recherche de ses indices de présence.

Le grand public a beaucoup apprécié les animations du GMB durant la Semaine du Développement Durable sur les Domaines du Conseil Général du Finistère (Abbaye du Releg, Domaines de Kernault et Trévarez). La présence du GMB est une suite logique des expertises mammalogiques antérieures réalisées par ses soins sur ces sites phares du patrimoine bâtit finistérien. De plus, le fait que ceux-ci acceuillent des espèces remarquables illustre bien ce que peut être le développement durable pour la faune sauvage.

En cette fin de mois d'août, à l'occasion de la 10ème Nuit Européenne de la Chauve-souris et comme tous les ans, plusieurs centaines de spécialistes des chauves-souris se sont mobilisés dans plus de 30 pays en Europe pour faire découvrir ces mammifères. Le GMB a réalisé 3 animations (Rumengol - 29, Tréguidel - 22, Château de La Roche Jagu - 22) qui ont rassemblé une centaine de personnes très intéressées à la biologie de ces espèces.

Ces rendez-vous sont des occasions privilégiées de rencontres et de montrer à tout un chacun les diverses possibilités de cohabiter pacifiquement et sans désagrément avec une faune sauvage, d'intérêt patrimonial, souvent très proche des gens.

Les professionnels n'ont pas été oubliés ! Ainsi, les salariés du Conseil Général du Finistère ont pu découvrir les chauves-souris du Domaine de Trévarez. L'accent a été mis sur la prise en compte de ces espèces dans leurs activités professionnelles au sein de la DAREEN (Direction de l'Aménagement Rural, de l'Eau, et des Espaces Naturels) mais aussi d'autres services. Enfin, la collaboration entre le GMB et l'ONF a pu se poursuivre avec les stages organisés conjointement (voir ci-dessous).

Le GMB tient à remercier tous ceux qui se sont investis dans l'organisation technique et administrative de ces journées de sensibilisation.

X.G., J.B. & F.S.

## Stage «mammifères non ongulés» de l'Office National des Forêts

Le réseau naturaliste « mammifères non ongulés » de l'Office National des Forêts a organisé en Bretagne un stage de perfectionnement pour les membres du réseau national.

Quinze stagiaires venus de différentes régions ont découvert les petits mammifères « bretons » et cherché à tester différentes méthodes d'inventaires. L'objectif principal du stage était la mise au point de protocoles simples, pour les inventaires Natura 2000 en forêts domaniales et les suivis des Réserves Biologiques Intégrales. Ces méthodes peuvent également être appliquées aux études préalables aux aménagements forestiers, pour les forêts qui relèvent du régime forestier (code forestier).

Ce stage d'une semaine basé sur Belle Isle en Terre et Louargat s'est déroulé du 6 au 10 juin. En dehors des ateliers écoutes ultra sonores des chiroptères et recherche des arbres gîtes à chauves-souris, animés par les naturalistes de l'ONF, il y a eu :

- une partie consacrée aux micro-mammifères, connaissance des espèces, recherches de méthodes d'inventaires et test de piégeage sur différents milieux. Cette thématique était animée par Michel PASCAL de l'INRA.
- une autre partie concernait les mammifères semi aquatiques, castors, loutre, visons, putois ainsi que le repérage et la cartographie des terriers de blaireaux. Les interventions étaient réalisées par Xavier GREMILLET du GMB sur les sites de Brenilis, le Squiriou, l'abbaye du Relecq et la forêt de Huelgoat. La météo étant de la partie toute cette semaine, les stagiaires ont pu apprécier la richesse faunistique de l'Argoat, du Trégor et des Monts d'Arrée, que l'on s'efforce de préserver et de protéger. G.L.R.

## Inauguration du hâvre de paix

Mardi 31 mai, la **mairie de Callac** a signé avec le GMB une convention «Havre de Paix pour la Loutre» concernant l'**étang de la Verte Vallée**. Réalisée en présence de l'association de pêche la Gaule Callacoise, de l'ONF, du Président de l'URGTV (Union Régionale des Groupements Techniques Vétérinaires), le docteur vétérinaire Guy Joncour, et de nombreux habitants de la commune, cette signature montre la volonté de la commune de Callac de s'investir en faveur d'une gestion écologique de ce site. Cet évènement a eu lieu à l'occasion de la présentation par les élèves du **collège de Gwer-halou** de leurs travaux de l'année en Sciences de la Vie et de la Terre dans le cadre de la semaine du développement durable (découverte de la nature, poses de nichoirs, etc.) D.A & F.S.

Félix LEYZOUR, Maire de Callac, et Dominique AUFFRET, Président du GMB, signent la convention.

## Acquisition de terrains

Depuis 20 ans le GMB travaille au suivi et à la protection des populations de loutres et de chauves-souris présentes le long du Canal de Nantes à Brest. Ainsi nous avons pu observer le retour de la loutre sur le site au cours des années 90 et mettre en place de nombreuses protections sur les gîtes à Grands Rhinolophes.

© Josselin BOIREAU

Mais la protection des gîtes n'est pas suffisante pour assurer la pérennisation des espèces. Il est nécessaire de protéger aussi les territoires de chasse. C'est pourquoi le GMB, saisissant une opportunité, vient d'acquérir un ensemble de trois parcelles le long du Canal.

Si cette acquisition reste symbolique en terme d'effet réel sur le devenir des populations animales du secteur, elle ouvre la voie à des actions concrète sur la protection des zones de chasse et à des expériemntations en terme d'aménagements. J.B.

## Inauguration du cahier naturaliste

*Sortie du tome « Loutre et autres mammifères aquatiques de Bretagne » des Cahiers Naturalistes de Bretagne. Disponible en librairie dès juillet 2005, cet ouvrage peut également être commandé auprès de Biotope ou du GMB*.*

Le 6ème tome des Cahiers Naturalistes de Bretagne (collection lancée par le Conseil Régional et éditée par Biotope) consacré aux mammifères semi-aquatiques de notre région et réalisé par le Groupe Mammalogique Breton vient de sortir.

Inauguré le 8 juin dernier à la Maison de la Rivière en présence de M. Gérard Mével, vice-président du Conseil Régional chargé de l'environnement cet ouvrage fait le bilan des connaissances acquises par le GMB en plus de 15 ans d'études et d'actions en faveur de ces espèces remarquables, s'intéressant tout particulièrement aux actions que le GMB a pu développer grâce au Conseil Régional, ainsi qu'aux Conseils Généraux dans le cadre de deux Contrats-Nature consécutifs (1996-2004).

Outre de nombreuses pages consacrées à l'espèce emblématique qu'est la Loutre, le Cahier Naturaliste présente également la biologie des autres mammifères semi-aquatiques présents sur le sol breton : le Castor, le Vison et le Putois d'Europe, le Campagnol amphibie, la Musaraigne aquatique, autant d'espèces qui font la richesse naturelle de notre région. Enfin, un chapitre est consacré aux espèces introduites par l'homme dans le milieu naturel et aux conséquences qui découlent de cette introduction : Rat musqué, Ragondin, Vison d'Amérique.

* 20 euros (15 euros pour les adhérents) + frais de port (2,76 euros)

D.A. & F.S.

## On a reçu

**Sauvons le campagnol amphibie**. J F Noblet, 2005. Association Humanistme et Société. Nature et Découverte, 23 pages.

Cette plaquette, lançant une campagne de sensibilisation pour la protection de cette espèce est disponible au siège du GMB pour 1,50 euros.

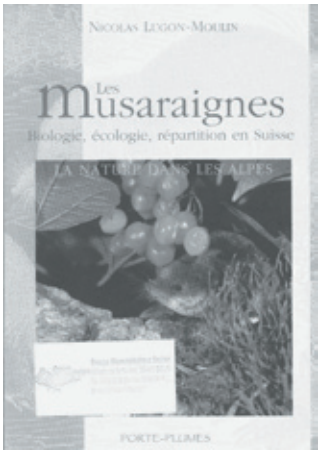


**Les Musaraignes**, biologie, écologie, répartition en Suisse. 2003. N. Lugon-Moulin. Editions Porte-Plumes, 311 pages.

Un remarquable ouvrage très complet et passionnant, où l'on apprend beaucoup sur les moeurs étranges et la biologie de ces redoutables prédateurs miniature.

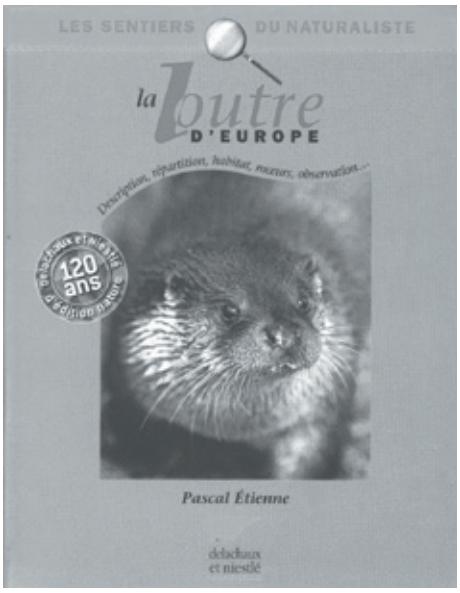


**La Loutre d'Europe.** P. Eteinne, 2005. collection Les Sentiers du Naturaliste - Editions Delachaux et Niestlé, 192 pages.

Ce dernier ouvrage a fait l'objet d'une polémique lors de sa sortie. En effet il a donné lieu à un courrier envoyé aux editions Delachaux et Niestlé par de nombreux naturalistes et spécialistes de la Loutre français et étrangers, courrier auquelle le GMB a donné sa signature. Les principaux griefs qu'il expose sont l'utilisation des travaux du Groupe Loutre (SFEPM) sans en citer les auteurs, une généralisation de cas particuliers en ce qui concerne l'impact sur les pisciultures pouvant avoir des conséquences graves sur la protection de l'espèce, et l'apologie de la réintroduction alors que l'auteur passe sous silence le fait majeur de l'évolution des populations de Loutre en France, la recolonisation observée depuis une 20aine d'années. F.S.

## Sortie du numéro de l'*Hermine Vagabonde* sur la Loutre

L'*Hermine Vagabonde,* magazine pour enfants édité par **Bretagne Vivante - SEPNB**, vient de sortir son dernier numéro consacré à la **Loutre** et réalisé conjointement avec le **GMB**.

Ce numéro (que vous pouvez vous procurer auprès du GMB ou de Bretagne Vivante) présente les moeurs de cette espèce fascinante, explique les causes de son déclin et fait le point sur l'évolution actuelle de l'espèce en Bretagne.

Richement illustré, il est également agrémenté d'anecdotes rapportées par divers observateurs de l'animal sur le terrain.

Enfin, un petit guide du pisteur permettra au lecteur de se familiariser avec les traces et indices qui trahissent le passage d'un mammifère dont la présence passe souvent inaperçue. Il explique également où rechercher ces indices et suscitera peut-être des vocations de pisteurs de loutres!

Pour vous abonner, écouter des sons d'animaux et découvrir d'autres témoignages, consultez le site de l'Hermine Vagabonde : http://perso.wanadoo.fr/.bretagne-vivante-sepnb/HRMpresentation.html F.S.

## Le GMB sur la toile

Le 29 mars 2005, nous avons officiellement mis en ligne le site Internet de l'association : www.gmb.asso.fr. Nous avons souhaité offrir une information accessible à tous les publics du néophyte au naturaliste averti. Ainsi, les personnes qui visitent le site peuvent trouver des informations sur la biologie de loutre ou des chauves-souris, des fiches espèces, la carte des réserves du GMB, des informations dans le cadre du service « SVP chauves-souris » mais aussi télécharger des articles scientifiques réalisés par le GMB, des clés de détermination de micromammifères ou de chiroptères. Bref, nous espérons offrir un outil supplémentaire pour la connaissance et la protection des mammifères sauvages de Bretagne. Depuis 5 mois, nous enregistrons environ 300 visites mensuelles ce qui est bien au-delà de nos espérances.

Dans la poursuite de cette logique de mise en réseau et de diffusion de la connaissance nous venons de mettre en place deux listes de discussion / information :

**La Liste GMB.**

La liste «Groupe Mammalogique Breton» est ouverte **uniquement aux adhérents** de l'association. Elle permet la diffusion d'informations relatives au GMB et à ses activités (dates de stages, chantiers, prospections, actualités...). Le but de cette liste est aussi de mettre en relation les membres de l'association et de favoriser la mise en place d'initiatives locales (prospection loutre par exemple). Cette liste nous facilite le travail de la diffusion de l'information. **Pour s'inscrire, envoyer un message à : gmbreton-subscribe@yahoogroupes.fr**

**La liste MammBzh · Mammifères de Bretagne**

La liste Mammifères de Bretagne est **ouverte à tous les naturalistes** motivés par l'observation, l'étude et la protection des mammifères sauvages de la Région. Le but de cette liste est de maintenir une dynamique mammalogique par la communication d'observations, d'anecdotes, d'informations, de questions... Bref, d'échanger sur les mammifères. **Pour s'inscrire, envoyer un message à : MammBzh-subscribe@yahoogroupes.fr**

N'hésitez pas à faire la promotion du site et des listes auprès de vos amis. J.B.

## Appel: Inventaire des micromammifères de Bretagne

Depuis plusieurs années, nous soupçonnons la régression de plusieurs espèces de micromammifères (musaraigne aquatique, campagnol amphibie…). Ces espèces discrètes restent très mal connues et nécessitent pourtant une surveillance accrue. L'une des méthodes principales d'étude de ces espèces reste l'analyse de pelotes de réjection de chouette effraie.

Cet été, le GMB a accueillit une stagiaire, Charlotte DAGORN, pour mener un travail de détermination sur les lots de pelotes que nous possédons au siège, permettant de découvrir de nouvelles stations de Musaraigne aquatique et de Campagnol amphibie. Nous appelons à nouveau les membres du GMB à se mobiliser pour nous faire parvenir des échantillons de pelotes. Les personnes qui nous communiqueront des lots, recevront les résultats des analyses. J.B.

## Brèves

### HOMMAGE: Les loutres ont perdu un de leurs grands défenseurs !

A 54 ans, Claus Reuther, ce bouillonnant et infatigable défenseur des loutres, quels que soient le continent et l'espèce, est mort le 29 décembre 2004. Tous ceux qui ont lu ses publications, visité son centre Aktion Fischotterschutz, tous ceux qui l'ont cotoyé sur le terrain ou dans les colloques se souviendront longtemps de son dynamisme et de sa passion colorée pour les mustélidés.

Nous lui devons beaucoup : meilleure connaissance de la Loutre d'Europe, conception des programmes de protection à l'échelle internationale, émergence d'idées comme la création de corridor viable pour la loutre afin d'assurer la reconquête par l'espèce de vastes bassins versants et de relier les isolats de populations survivantes.

Il était Président du Groupe Loutre de l'UICN ; les lutrologues le retrouvaient sur tous les fronts.

Il a su allier convivialité et efficacité. A nous de poursuivre son œuvre. X.G.

### Nouvel arrêté ministériel concernant les espèces protégées.

Le 16 décembre 2004, un arrêté concernant les espèces protégées est venu modifier quelques peu leur statut. Toutes les espèces protégées de mammifères (loutre et chauves-souris notamment) pourront dorénavant être régulées dans certaines conditions. Il s'agira d'«*autorisations exceptionnelles*» délivrées par l'administration s'«*il n'existe pas une autre solution satisfaisante*» et si cela ne nuit pas au maintien des populations. Parmi les les motifs pouvant justifier une telle régulation, on trouve les dommages aux cultures et aux élevages et la santé publique. Comme souvent, tout dépendra de la manière dont tout cela sera appliqué et notamment de la procédure d'autorisation qui sera définie par un autre arrêté. F.S.

## Rendez-vous

### Initiation à la recherche d'indices de présence des mammifères semi-aquatiques et Groupe Loutre.

Nous souhaitons organiser cet automne une formation à destination des adhérents pour leur permettre de reconnaître les indices de présence des différentes espèces de mammifères qui vivent au bord des cours d'eau (Loutre, Vison, Putois, Castor, Campagnol amphibie). Celle-ci se déroulerait un samedi matin et serait suivie d'une réunion du Groupe Loutre (tous les adhérents intéressés par le sujet) au cours de laquelle nous discuterions de l'évolution des populations de Loutre et des actions à mettre en oeuvre.

Nous vous communiquerons la date et le rendez-vou par courrier ou mail, mais les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître dès maintenant.

Rédacteurs et Relecteurs : Dominique AUFFRET, Josselin BOIREAU, Catherine CAROFF, Xavier GREMILLET, Guy LE REST, Nadine NICOLAS, Franck SIMONNET.
Mise en page : Benjamin GUYONNET et Franck SIMONNET
Impression : GMB- août 2005